



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3857

Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (opération été, développement réseau) pour un montant de 50 150 euros - Approbation et autorisation de signer la convention de financement

Délégation générale aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3857 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS AUPRES DES PERSONNES AGEES (OPERATION ETE, DEVELOPPEMENT RESEAU) POUR UN MONTANT DE 50 150 EUROS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE FINANCEMENT (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX AFFAIRES SOCIALES, AUX SPORTS, À L'ÉDUCATION ET À L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion et l'isolement, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui interviennent en direction des personnes âgées. Ce soutien se concrétise par une aide au financement d'actions spécifiques destinées à rompre l'isolement des personnes âgées au sein de la cité et de protection de la santé.

L'objectif est d'aider les personnes âgées isolées et les personnes âgées à mobilité réduite à participer à la vie sociale et lutter contre la solitude et la dépendance.

La Ville de Lyon soutient et encourage également les initiatives d'organismes associatifs dont l'objectif est de proposer des sorties ludiques ou culturelles répondant aux souhaits et capacités des personnes âgées.

Le but premier vise à favoriser la rencontre des personnes âgées avec des personnes extérieures, d'âges ou d'horizons différents, et également de dynamiser l'action sociale auprès des personnes les plus isolées et dépendantes. Des visites ou des animations sur les lieux de résidence de ces personnes (domicile, résidences, structures médicalisées) permettent ainsi de briser leur solitude.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions ponctuelles, et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

Thématique	Associations	Adresse (Siège social)	Montant subvention alloué en 2017	Montant subvention proposée en 2018 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2018	Article budgétaire / fonction / ligne de crédit
Opération été	Club du 1 ^{er} pour l'amitié – 1 ^{ère} sortie 2017	20 rue de Flesselles 69001 Lyon	750 €	750 €	Sortie « Découverte insolite en Drôme le 3 juin 2018 »	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC 6574/61 Ligne de crédit n° 41296
	Club du 1 ^{er} pour l'amitié – 1 ^{ère} sortie 2017	20 rue de Flesselles 69001 Lyon	750 €	750 €	Sortie « Sur les hauteurs du Léman le 1 ^{er} juillet 2018 »	
	Centre Gérontologique de Coordination Médico-Social CGCMS Accueil de jour Le Parc SSIAD Le Parc	85 rue Tronchet 69006 Lyon	2 400 €	2 400 €	Sorties et séjours et animations proposés tout au long de l'année 2017 à un public âgé dépendant qui ne peut plus partir en vacances par des filières ordinaires	
Développement Réseaux	Centre social Duchère Plateau	235 avenue du Plateau 69009 Lyon	7 000 €	7 000 €	Action « Espace seniors Duchère »	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC nature 6574 fonction 61 LC n° 41295 service 22700
	Association Réseau Santé	133 boulevard de la Croix-Rousse 69317 Lyon Cédex 04	7 250 €	7 250 €	Action "nutrition bien-être et lien social pour mieux vieillir"	
	Régie de quartiers EUREQUA	2 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	18 500 €	18 500 €	« Mobisésniors » : service de transport accompagné pour les Personnes âgées du 8 ^e arrondissement	
	Centre Social Mermoz	1 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	8 700 €	7 000 €	Lutter contre l'isolement des seniors	
	Demain Ensemble	249 avenue du Plateau 69009 Lyon	6 500 €	6 500 €	Promouvoir tous les moyens possibles afin de sortir la personne âgée de l'isolement	

Eu égard au contenu opportun de l'action conduite par chacune de ces associations au bénéfice de personnes âgées présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, action elle-même en adéquation avec les principes qui président à la politique sociale de notre ville, il me semble opportun de donner une suite favorable aux demandes de financement formulées.

Par ailleurs, des conventions afférentes à plusieurs des subventions proposées sont également soumises à votre approbation. Ces conventions concernent des organismes pour lesquels, soit le montant proposé de l'aide financière est égal ou supérieur à 23 000 €, soit ce montant cumulé avec celui d'un ou plusieurs financements déjà alloués en 2018 est également supérieur à 23 000 €. Ces documents contractuels précisent notamment le contenu des actions que s'engagent à conduire ces mêmes organismes, en contrepartie des financements reçus.

L'association concernée par une convention est le Centre Social de la Duchère.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 4^e, 6^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

Vu le rectificatif mis sur table :

« 1. Dans le tableau de l'**EXPOSE DES MOTIFS**, ligne 8, **association Demain Ensemble** :

- lire : « Montant subvention alloué en 2017 : **6 500 €** ».

- au lieu de : « Montant subvention alloué en 2017 : 5 000 € ».

2. Dans le **DELIBERE**, point 4 :

- lire : « pour un montant de 46 250 €, financé à partir de l'enveloppe « Développement réseaux » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41295, programme VIESENIORS, opération LIENSOC), après transfert de crédit de **35 750 €** du Développement territorial ».

- au lieu de : « pour un montant de 46 250 €, financé à partir de l'enveloppe « Développement réseaux » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41295, programme VIESENIORS, opération LIENSOC), après transfert de crédit de 25 125 € du Développement territorial ».

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations ci-dessous, pour une somme globale de 50 150 € :

- Club du 1^{er} pour l'amitié : 1 500 € ;
- Centre Gérontologique de Coordination Médico-Social (SSIAD Le Parc) : 2 400 € ;
- Centre social Duchère Plateau : 7 000 € ;
- Association Réseau Santé : 7 250 € ;
- Régie de quartiers EUREQUA : 18 500 € ;
- Centre Social Mermoz : 7 000 € ;

- Demain Ensemble : 6 500 €.

2. La convention d'objectifs et de financement susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Centre Social de la Duchère est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense en résultant, soit une somme globale de 50 150 €, sera imputée sur le budget en cours comme suit :

- pour un montant de 3 900 €, financé à partir de l'enveloppe « Opération été » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41296, programme VIESENIORS, opération LIENSOC) ;

- pour un montant de 46 250 €, financé à partir de l'enveloppe « Développement réseaux », (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41295, programme VIESENIORS, opération LIENSOC) après un transfert de crédit de 35 750 € du Développement Territorial.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Françoise RIVOIRE